

CARNET D'ITINÉRAIRE

Le Carnet d'Itinéraire (road-book) permet de suivre l'itinéraire du rallye, de situer les différents contrôles, de parcourir les Epreuves Spéciales.

OBLIGATIONS

- La reliure, faite à l'aide d'une spirale métallique ou plastique doit permettre une ouverture sur 360° et doit résister à de nombreuses manipulations.
- Sens de lecture de haut en bas.
- En haut de chaque page doit figurer le numéro du secteur, le temps imparti, le kilométrage, éventuellement la moyenne-horaire et les contrôles de passage, la numérotation des CH et/ou ES
- Chaque page doit être numérotée, la numérotation sera progressive dans un même volume.
- Chaque secteur doit commencer sur une nouvelle page.
- Chaque information doit être numérotée et séparée de la suivante par un trait horizontal. La numérotation doit être remise à 0 au départ de chaque secteur.
- Les informations rapprochées (distance inférieure à 200 mètres) ne doivent pas comporter de séparation entre elles.
- Toute information ne pouvant pas être visualisée sur la route peut figurer entre parenthèses.
- Pour chaque CH, Départ, Arrivée d'Epreuve Spéciale, Contrôle de Passage, **zones casques, zone de refueling**, reproduire les signes standardisés et indiquer avec précision la localisation de ces contrôles.
- Les principaux panneaux de changement de direction qui existent sur la route doivent être reproduits, avec s'il y a un changement de direction, la flèche située dans le sens réel.
- Les épreuves spéciales doivent ressortir sur le reste du texte (encadrement particulier ou utilisation d'une couleur différente).
- Sur chaque dessin, le point d'origine du dessin est situé en bas. Le schéma de la route à suivre allant de bas en haut. Pour éviter de revenir vers le bas de la case, une "épingle" peut être dessinée horizontale.
- Le dessin de la route à suivre va du point d'origine à la flèche de direction. Les grosseurs des traits doivent refléter la réalité de l'importance des routes.
- Les dessins doivent représenter la réalité aperçue dans le sens de progression (angle du plan d'un changement de direction, illustration).
- Les panneaux d'indication reproduits qui ne correspondent pas à la route à suivre mais qui servent de repères, doivent être barrés.
- Les indications demandant une attention particulière doivent être signalées par 1, 2 ou 3 points d'exclamation.
- La présentation de chaque page doit être suffisamment dégagée pour que les concurrents puissent y insérer leurs propres remarques.
- Un maximum de 5 dessins par page est autorisé.
- Chaque carnet d'itinéraire doit contenir, de préférence au dos de la couverture, une "croix rouge" (ou SOS) et un signe "OK" vert, sur papier suffisamment rigide pour être présenté.

SUGGESTIONS

- Au début du carnet d'itinéraire peut figurer une page comprenant le lexique des signes utilisés.
- Faire figurer des points de repère bien discernables (panneau d'entrée de village par exemple).
- Avant un changement de route peu évident (route principale vers route secondaire) il est utile d'indiquer un repère très identifiable. Après ce changement de direction, il est utile de signaler un repère pouvant confirmer la direction prise.
- Sur le dessin du changement de revêtement goudron-terre-goudron, signaler ce changement (trait continu et trait pointillé ou pointillé et trait plein).
- Les points sécurité intermédiaires dans les ES peuvent être signalés (panneau standard), essentiellement lorsque ces points sont situés sur un dessin précis.
- Les points de début et de fin d'autorisation du port du casque peuvent être signalés, essentiellement lorsque la situation correspond à un dessin identifiable.